

Information concernant la restauration scolaire

Année scolaire 2025 / 2026

Chers Parents,

Nous proposons de nouveau pour la rentrée, **le forfait pour les repas de cantine ou thermos** pour les enfants qui mangent tous les jours.

Le forfait cantine ou thermos sera facturé sur le relevé du mois (de septembre à juin en début de mois).

Son coût mensuel sera calculé en fonction du nombre de repas annuels. Il est fixe quel que soit le nombre de jours scolaires du mois.

Le choix du forfait **cantine ou thermos** doit être effectué avant la rentrée scolaire.

C'est par soucis de simplification de la gestion des commandes journalières des repas et de l'organisation de la restauration scolaire que nous mettons en place ce système de forfait.

1. Les tarifs des forfaits :

- Prix de revient de la cantine à la semaine :

- Le prix du repas journalier revient à **4,80 €** pour un carnet de 15 tickets soit **19,20 €** pour les 4 jours de la semaine.
- **Le forfait reviendra à 18,20 € pour les 4 jours.**

- Prix de revient du thermos à la semaine :

- Le prix du repas journalier revient à **1,86 €** pour un carnet de 15 tickets soit **7,44 €** pour les 4 jours de la semaine.
- **Le forfait reviendra à 6,16 € pour les 4 jours.**

Le calcul du forfait mensuel est calculé sur la base du nombre de jours de classe de l'année scolaire pour 2025/2026 : soit 136 jours de classe (la journée des Assises le vendredi 5 décembre est décomptée).

Forfait mensuel	
Cantine	62 €
Thermos	21 €

2. Les absences à la cantine et au thermos :

Comme pour les repas avec tickets, le repas cantine du jour ne sera pas remboursé puisqu'il aura été commandé la veille.

Mais en cas d'absence prolongée ou rendez-vous médical programmé de l'enfant et à condition d'avoir prévenu **au plus tard la veille, le matin avant 10 h le secrétariat soit par mail ou par téléphone**. Les repas seront remboursés par un Avoir sur la facture du mois suivant.

Si vous optez pour le forfait à l'année, nous reprenons les éventuels tickets non utilisés.

3. Fonctionnement pour le repas occasionnel ou par ticket :

Le ticket sera remis **le matin à l'enseignant ou à la responsable de la garderie** la veille du jour prévu.

Des carnets de 15 tickets repas seront en vente au secrétariat aux horaires d'ouverture.

Les carnets de tickets doivent être achetés à l'avance.

(le repas du jour de la rentrée est à commander par mail et le ticket à remettre à la rentrée)

Prix du repas cantine	72 € le carnet de 15 tickets Soit 4,80 € le ticket	5,90 € le ticket à l'unité
Prix du repas thermos	28 € le carnet de 15 tickets Soit 1,86 € le ticket	2,60 € le ticket à l'unité

-
- Si vous souhaitez prendre le forfait cantine ou thermos, merci de nous en informer par mail **avant le 29 août** afin de le mettre en place dès la rentrée du 1er septembre.
 - Si vous aviez choisi la formule « Forfait Cantine ou Thermos » en 2024/2025, **cette formule sera reconduite pour 2025/2026.**
 - Si vous souhaitez changer de formule, merci de nous en informer par mail **avant le 29 août**

Bonnes vacances.

Mme Duez et le Comité OGEC